



Haute école spécialisée bernoise

Travail social

**Travail social en milieu scolaire dans le canton de
Berne**

Monitorage 2012

Roger Pfiffner, Katrin Hofer, Daniel Iseli

Berne, le 22 janvier 2014

Direction de projet :

Roger Pfiffner
avec la collaboration du Prof. Daniel Iseli

Auteure :

Katrin Hofer

Contact :

Roger Pfiffner
Hallerstrasse 10
3012 Berne
Tél. 031 848 37 31
roger.pfiffner@bfh.ch

Rapport disponible sous :

http://www.soziale-arbeit.bfh.ch/fr/recherche/publikationen/soziale_organisation.html



Table des matières	3
1 Introduction	4
1.1 Contexte et objectifs du monitoring	4
1.2 Structure du rapport	4
2 Méthode de travail	5
3 Résultats	6
3.1 Travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne	6
3.2 Degrés concernés par la prise en charge	7
3.3 Densité de la prise en charge	8
3.4 Modèles de prise en charge du travail social en milieu scolaire	10
3.5 Rattachement du travail social en milieu scolaire	12
4 Résumé et conclusion	13
5 Bibliographie	15
Annexe	16
Offres de travail social en milieu scolaire proposées dans le canton de Berne	16



1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs du monitoring

Ces dernières années, le travail social en milieu scolaire (TSS) s'est de plus en plus répandu dans les communes bernoises. Ce service a pour objectif de venir en aide aux élèves confrontés à des problèmes sociaux ou personnels ainsi que de soutenir corps enseignant et parents dans la détection précoce et la résolution de problèmes. Il s'agit d'une offre périscolaire facultative, financée par les communes, avec la participation du canton depuis l'année scolaire 2013-2014. Les communes jouissent d'une grande liberté organisationnelle et décisionnelle, de sorte que la mise en œuvre concrète du travail social en milieu scolaire diffère de l'une à l'autre. Suivant le contexte et les besoins, les différences se situent au niveau du rattachement organisationnel, de la conduite stratégique et opérationnelle, du modèle (ambulatoire ou intégré) ou de la densité de prise en charge (voir Iseli & Grossenbacher, 2013).

Désireuse de connaître l'offre existante de travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne, le domaine Travail social de la Haute école spécialisée bernoise (HESB), en collaboration avec la Direction de l'instruction publique du canton de Berne (INS), a mené une enquête auprès des communes au printemps 2013. Celle-ci avait pour but principal de relever des données concernant les structures et les aspects fondamentaux relatifs à la prise en charge, rétroactivement au 31 décembre 2012. Le monitoring du travail social en milieu scolaire est conçu comme un processus d'observation périodique qui sera effectué à un rythme bisannuel. Il permet d'observer et de consigner les évolutions du travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne. Les informations font l'objet d'un rapport communiqué aux communes intéressées, aux intervenantes et intervenants, au canton de Berne et aux milieux scientifiques. Elles serviront ainsi de bases de planification et de progression.

1.2 Structure du rapport

Le rapport sur le premier monitoring du travail social en milieu scolaire du canton de Berne comprend quatre parties. A la présente introduction succède une brève explication sur la méthode de travail utilisée (chapitre 2). Les résultats de l'enquête, qui forment le chapitre 3, constituent la partie essentielle du rapport. Ce chapitre donne des informations sur les communes proposant des prestations de travail social en milieu scolaire, la densité de prise en charge ainsi que les degrés concernés et l'organisation mise en place par les communes. La partie finale (chapitre 4) contient un bilan qui, par une compilation des résultats, livre un aperçu des aspects essentiels de la prise en charge du travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne. L'annexe résume de façon synoptique toutes les informations relatives aux offres spécifiques des communes, complétant ainsi les données indiquées dans les chapitres précédents.



2 Méthode de travail

Pour le premier monitoring du travail social en milieu scolaire du canton de Berne, nous avons considéré toutes les communes qui, à la connaissance de la Haute école spécialisée bernoise et de la Direction de l'instruction publique, avaient mis en place des prestations de ce type, soit au total 30 communes-sièges ainsi que leurs communes affiliées. Les destinataires de l'enquête étaient les responsables du travail social en milieu scolaire ou, exceptionnellement, les travailleuses et travailleurs sociaux. Au printemps 2013, un questionnaire de huit questions leur a été adressé par courrier postal, les priant, en plus de répondre aux questions, de nommer les communes de leur arrondissement qui n'auraient éventuellement pas été contactées. Aucune nouvelle commune n'ayant été mentionnée, on peut par conséquent partir du principe que, avec un taux de retour de 100 pour cent, toutes les communes concernées ont été incluses dans ce monitoring. La date de référence pour l'ensemble des indications est le 31 décembre 2012.

Afin de tenir compte des disparités entre les communes et pour que les résultats forment un tout cohérent, d'autres informations ont été intégrées dans l'analyse : la population résidente¹ et le nombre d'élèves². Contrairement à la population résidente des communes, les chiffres concernant les élèves se rapportent au lieu de scolarisation. Cela signifie que les élèves ne sont pas attribués à leur commune de domicile mais à celle dans laquelle ils sont scolarisés.

¹ STATPOP : population résidente stable au 31.12.2012, chiffres provisoires du 24.04.13, Office fédéral de la statistique

² Nombre d'enfants fréquentant un établissement public de la scolarité obligatoire durant l'année scolaire 2012-2013, chiffres non publiés de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne



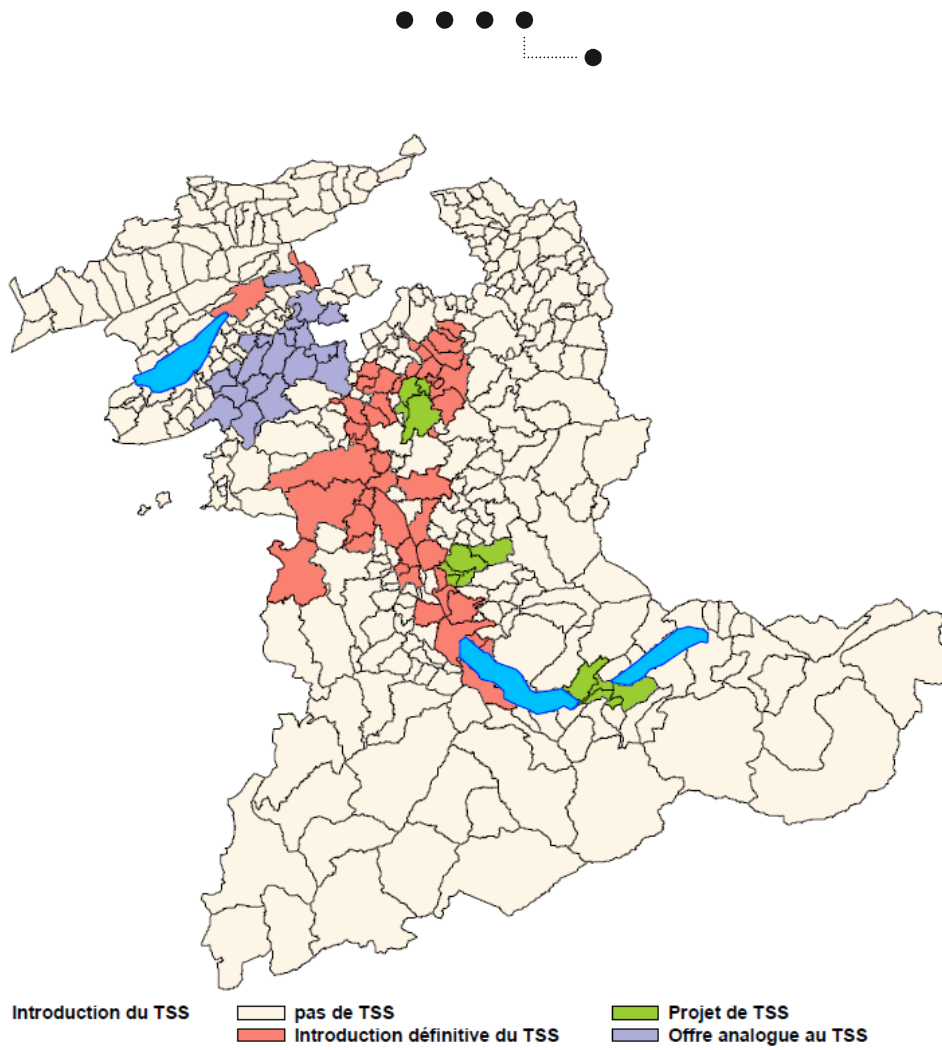
3 Résultats

3.1 Travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne

Fin 2012, plus de 43 000 élèves de 58 communes du canton de Berne avaient accès aux prestations du travail social en milieu scolaire. Cela signifie qu'environ 15 pour cent des communes bernoises offrent ces prestations et qu'à peu près 45 pour cent des enfants fréquentant un établissement de la scolarité obligatoire du canton de Berne en bénéficient. De plus, 20 autres communes proposent aux élèves et au corps enseignant une offre de conseil analogue qui, toutefois, ne peut pas être assimilée au sens strict à du travail social en milieu scolaire. Si l'on tient compte de cette offre, cela veut dire que la moitié (50 %) des élèves du canton de Berne ont accès aux prestations du travail social en milieu scolaire ou à des prestations s'y apparentant.

La prise en charge diffère d'une région à l'autre (figure 1). Alors que, dans l'arrondissement de Frutigen-Bas-Simmental, huit pour cent des communes sont reliées à un dispositif de travail social en milieu scolaire, la part des communes proposant cette prestation dans l'Emmental s'élève à 33 pour cent. Les communes mettant ce service à disposition se répartissent principalement entre les régions de l'Emmental, de Berne-Mittelland et de Thourne. Quelques arrondissements du canton n'ont jusqu'ici pas encore introduit un tel service, notamment la Haute-Argovie, le Jura bernois et le Haut-Simmental-Gessenay. Dans le Seeland également, aucune commune ne prévoit cette prestation au sens habituel. Dans cet arrondissement, 20 communes offrent aux élèves et au corps enseignant des prestations de conseil comparables, qui sont dispensées par un service de l'enfance et de la jeunesse. Cette offre de « travail social en milieu scolaire » au sens large n'est pas prise en compte dans les résultats ci-après.

Les 58 communes proposant du travail social en milieu scolaire sont regroupées dans 29 secteurs. Dans 19 cas, l'offre n'est mise à disposition que dans une seule commune. Dans les autres communes, la prise en charge a lieu dans le cadre de coopérations intercommunales. 39 communes se sont regroupées dans dix secteurs, un secteur comprenant une commune-siège et une à huit communes affiliées.



HESB, Travail Social

Figure 1 : Travail social en milieu scolaire dispensé dans le canton de Berne, fin 2012

Parmi les 58 communes offrant cette prestation, 43 (74 %) l'ont introduite sans limitation de durée, c'est-à-dire définitivement. Les 15 communes restantes (26 %) indiquent que la mise en œuvre du travail social en milieu scolaire est encore en phase de projet et qu'il s'agit donc d'une offre à durée déterminée. Par ailleurs, le travail social en milieu scolaire a été introduit depuis à d'autres endroits, notamment dans au moins neuf communes supplémentaires (Wohlen, Bremgarten, Meikirch, Kirchlindach, Neueneegg, Laupen, Mühleberg et Ferenbalm, Moutier). De plus, des projets concrets de mise en œuvre de travail social en milieu scolaire, qui devraient être opérationnels en 2014, sont actuellement en cours dans environ 40 communes.

3.2 Degrés concernés par la prise en charge

Dans 38 communes bernoises, le travail social en milieu scolaire s'adresse aux élèves de tous les degrés scolaires, école enfantine comprise (66 %, figure 2). Dans deux cas, l'offre concerne les degrés primaire et secondaire I mais pas l'école enfantine (3 %). Dans les 18 autres communes, la prise en charge n'intervient qu'au degré secondaire I ou seulement dans les classes de l'école enfantine et de l'école primaire (17 % et 10 % respectivement).

Plus il y a d'habitants dans une commune, plus le travail social en milieu scolaire touche l'ensemble des degrés scolaires (figure 2). Dans les communes comptant plus de 10 000 habitants, l'offre est dispensée aux élèves de tous les degrés scolaires (école enfantine comprise), hormis dans une ville. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la prise en charge n'a lieu qu'au degré secondaire I. Ces communes de très petite taille ne disposent habituellement pas d'offre propre en la matière mais sont souvent affiliées à une communauté scolaire pour le domaine de l'école secondaire qui bénéficie d'une prise en charge. Par



ailleurs, il arrive souvent que les communes dans lesquelles l'offre n'est assurée que dans les classes de l'école enfantine et de l'école primaire ne dispensent un enseignement qu'à ces degrés.

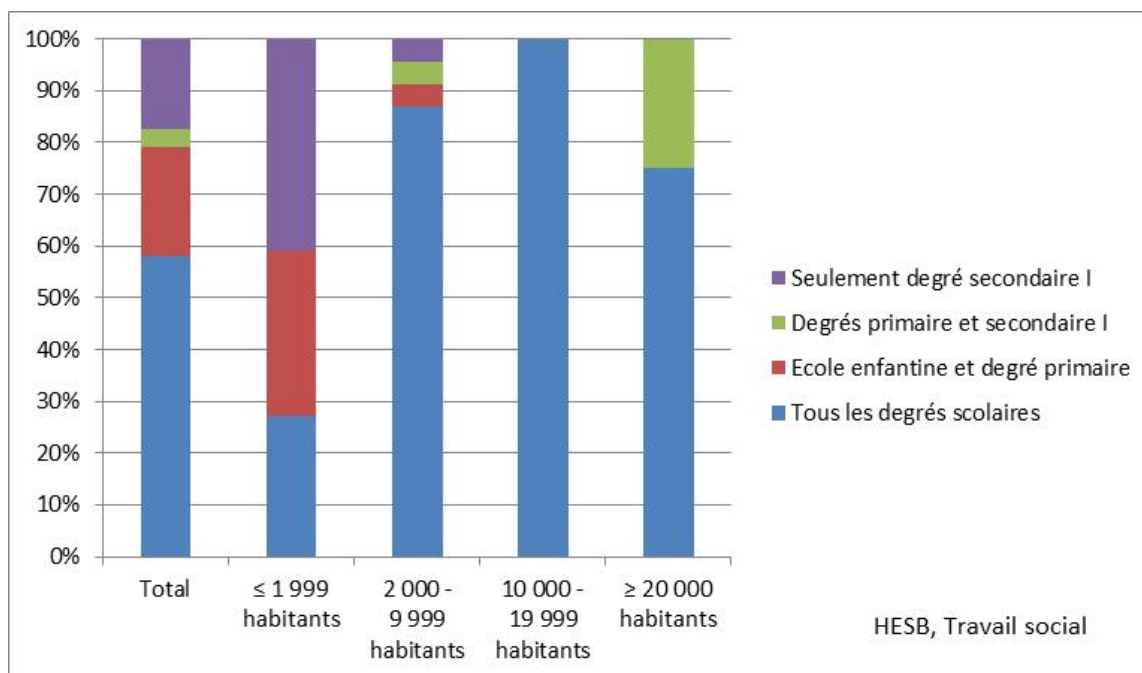


Figure 2 : Degrés scolaires concernés par la prise en charge en fonction de la taille de la commune (n = 58)

Dans le canton de Berne, 46 pour cent des élèves des classes primaires ont accès aux prestations du travail social en milieu scolaire. Au degré secondaire I, ce ratio s'élève aussi à 46 pour cent, alors qu'il est quelque peu inférieur dans les classes de l'école enfantine (41 %).

3.3 Densité de la prise en charge

Fin 2012, le canton de Berne comptait au total 82 travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire actifs, ce qui représente environ 47 équivalents plein temps. A cela s'ajoutent 3,5 équivalents plein temps définis comme étant affectés à la conduite du travail social en milieu scolaire. Dans huit des 29 secteurs, des données concernant le nombre d'équivalents plein temps correspondant à la conduite n'ont pu être obtenues, car aucun pourcentage n'y était véritablement attribué. Le nombre de postes affectés aux tâches de conduite devrait en conséquence être plus élevé.

Pour évaluer approximativement la densité de prise en charge dans les différents secteurs, nous avons calculé pour chacun d'eux le nombre d'élèves pris en charge par poste à plein temps de travailleuse sociale ou travailleur social en milieu scolaire. La Direction de l'instruction publique du canton de Berne recommande, suivant le type d'école et la situation générale, de compter un poste à plein temps pour 600 à 900 élèves pour le travail social en milieu scolaire sous forme intégrée³ (voir Iseli et Grossenbacher, 2013). Les résultats du monitoring 2012 montrent que, dans 14 secteurs (48 %), le nombre d'élèves pris en charge par poste à plein temps est plus élevé, allant même jusqu'à 1 643 élèves dans un cas extrême. La densité moyenne de prise en charge sur l'ensemble des 29 secteurs se situe autour de 920 élèves, ce qui est supérieur à la valeur indicative recommandée par la Direction de l'instruction publique concernant le

³ La densité de prise en charge recommandée est de 600 à 900 élèves par poste à 100 % pour le travail social en milieu scolaire sous forme intégrée. Dans ce modèle de prise en charge, le catalogue de prestations est plus étendu que dans le modèle ambulatoire et les travailleuses et travailleurs sociaux en milieu scolaire sont davantage présents dans les écoles. Dans le modèle ambulatoire, la recommandation est de 20 pour cent de poste pour les écoles comptant au moins 200 enfants, ce qui correspond à une densité de prise en charge de 1 000 élèves par poste à plein temps (voir Iseli und Grossenbacher 2013).



calcul des pourcentages de poste pour le travail social en milieu scolaire sous forme intégrée.

Vu qu'il existe des différences considérables de densité de prise en charge à l'intérieur même des secteurs, seul un examen commune par commune peut livrer des indices précis quant à la densité de la prise en charge dans l'ensemble du canton de Berne. Toutefois, 18 communes sont dans l'impossibilité d'indiquer le pourcentage de poste à disposition, le calcul des pourcentages de poste n'étant effectué que pour l'ensemble de leur secteur régional. C'est pourquoi, le calcul n'a été établi que pour les 40 communes pour lesquelles nous disposons des informations nécessaires. Dans ces communes, le nombre d'élèves pris en charge par poste à plein temps se situe entre 540 et 8 300. La densité moyenne de prise en charge est de 1 276 élèves par poste à plein temps. La moitié des communes dépasse la valeur recommandée par la Direction de l'instruction publique, à savoir 900 élèves par poste à plein temps, diminuant d'autant la densité de prise en charge (figure 3). Dans 15 pour cent des cas, un poste à plein temps correspond à la prise en charge de plus de 1 200 élèves. D'un autre côté, dix pour cent des communes présentent une densité supérieure, c'est-à-dire moins d'élèves par poste à plein temps que préconisé, et 40 pour cent évoluent dans les limites recommandées.

S'agissant de la densité de prise en charge, il y a lieu d'observer le modèle suivant : l'offre de prise en charge dans les communes-sièges, qui est en moyenne de 878 élèves par poste à plein temps, est sensiblement plus étendue que dans les communes affiliées, dans lesquelles le nombre d'élèves pris en charge par poste à plein temps s'élève en moyenne à 1 939. De plus, les communes appliquant le modèle intégré de prise en charge présentent une densité supérieure à celles ayant introduit le modèle ambulatoire. Dans toutes les communes ne disposant que d'une offre ambulatoire de travail social en milieu scolaire et à même de donner des indications sur les pourcentages de poste attribués, les pourcentages de poste affectés au travail social en milieu scolaire sont inférieurs à dix pour cent, ce qui signifie que les prestations relevant du travail social en milieu scolaire ne sont proposées qu'à raison de moins d'une demi-journée par semaine.

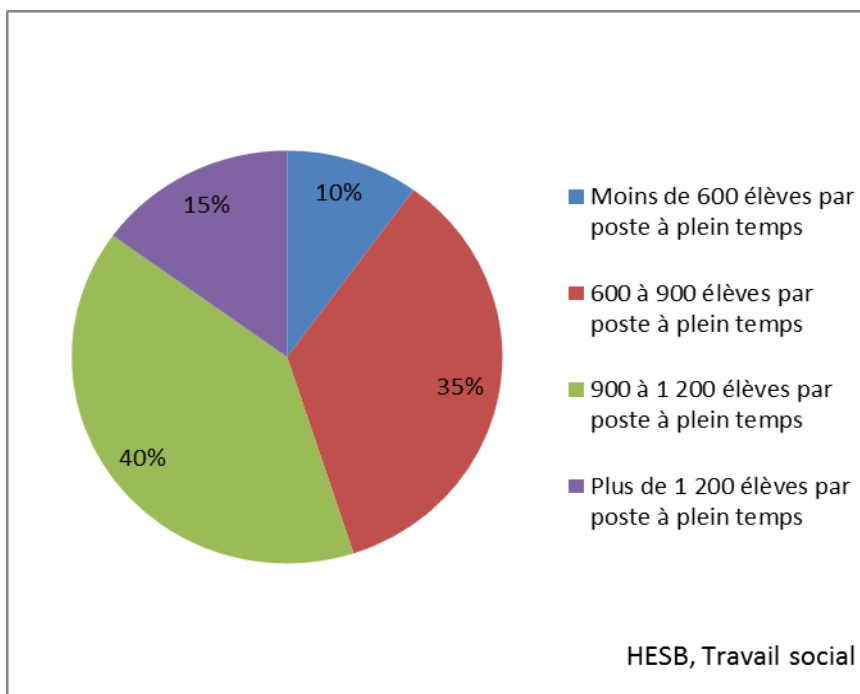


Figure 3 : Densité de prise en charge dans les communes du canton de Berne (n = 40)



3.4 Modèles de prise en charge du travail social en milieu scolaire

Dans le canton de Berne, 21 communes (36 %) dispensent les prestations du travail social en milieu scolaire sous forme ambulatoire. Il s'agit pour la plupart de très petites communes dénombrant en moyenne 83 élèves. C'est pourquoi, la prise en charge dans les écoles est assumée par un service centralisé extérieur à celles-ci. L'offre est rarement disponible à tous les degrés scolaires. Dans les petites communes appliquant le modèle ambulatoire, le travail social en milieu scolaire est disponible, dans six cas, à tous les degrés scolaires, dans sept cas à l'école enfantine et au degré primaire uniquement et dans huit cas au degré secondaire I uniquement. En revanche, 15 communes (26 %) proposent une offre intégrée. Dans le modèle intégré, le travail social en milieu scolaire bénéficie d'un poste fixe de travail dans les écoles et se déroule dans les locaux même de l'école. Les travailleuses et travailleurs sociaux sont régulièrement présents dans les écoles et offrent un catalogue de prestations étendu (voir Iseli & Grossenbacher, 2013). Les 22 autres communes (38 %) ont indiqué avoir une offre combinée (intégrée et ambulatoire). Il est frappant de constater que la plupart des communes-sièges utilisent les deux sortes d'offre, alors que les communes affiliées, de plus petite taille, ont presque toutes mis en place le modèle ambulatoire.

La forme ambulatoire de travail social en milieu scolaire est surtout utilisée dans les petites communes où le nombre d'élèves est peu élevé. Les communes comptant plus de 600 enfants et adolescents scolarisés optent presque toujours pour un modèle intégré. Dans les plus grandes communes du canton, on trouve en général une combinaison des deux formes de prise en charge.

Lorsqu'on examine la densité de prise en charge dans chacun des modèles, on constate que c'est dans les communes appliquant le modèle ambulatoire que le nombre d'élèves est le plus élevé par poste à 100 pour cent (figure 4). En conséquence, c'est là que la densité de prise en charge est la moins élevée puisque 2 935 élèves en moyenne sont pris en charge par poste à plein temps. Les communes ayant opté pour le modèle intégré présentent la densité de prise en charge la plus élevée, soit en moyenne 737 élèves par poste à plein temps. Dans les modèles combinés, la prise en charge par poste à plein temps concerne en moyenne 926 élèves.

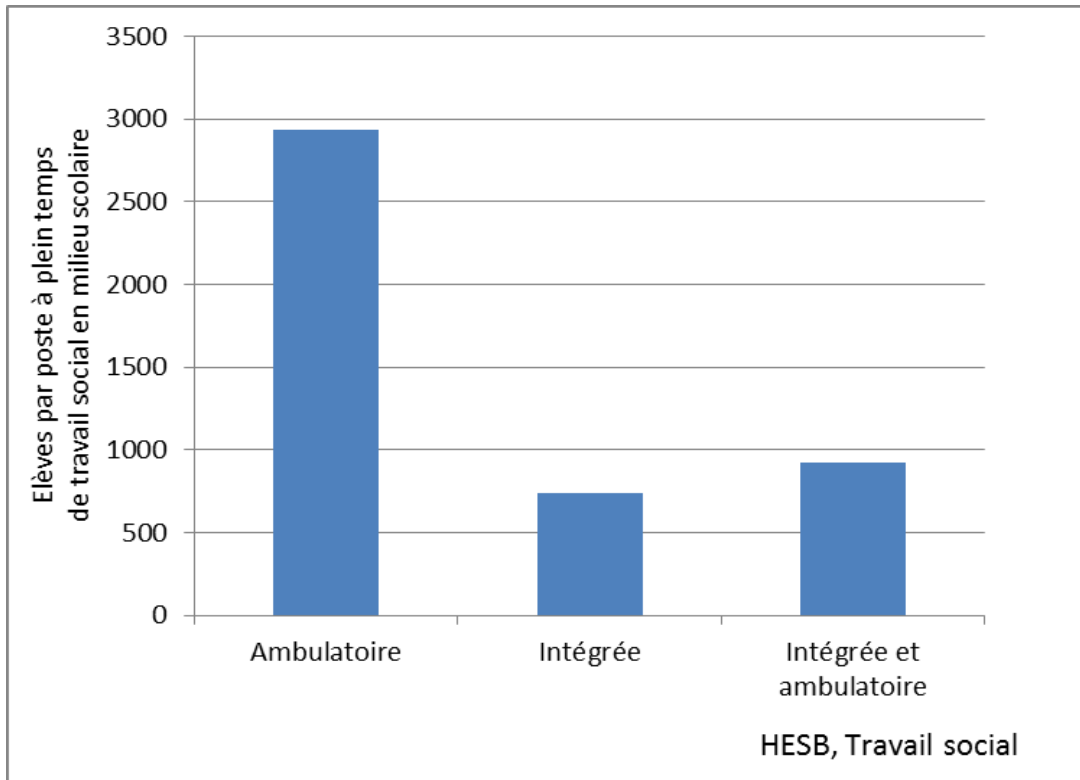


Figure 4 : Nombre d'élèves par poste à plein temps de travail social en milieu scolaire, en fonction du modèle de prise en charge (n = 39)



3.5 Rattachement du travail social en milieu scolaire

Dans les 29 secteurs, il existe diverses variantes en ce qui concerne le rattachement du travail social en milieu scolaire (figure 5). Le plus souvent, le travail social en milieu scolaire est rattaché à la direction d'un service social communal ou régional (dans 12 secteurs, soit 41 %). Six communes-sièges (21 %) indiquent que la conduite du travail social en milieu scolaire dans leur secteur est de la responsabilité d'un service spécialisé dédié à l'enfance, à la jeunesse ou à l'éducation (p. ex. l'Office des mineurs). Dans cinq autres secteurs (17 %), c'est l'administration communale (conseil communal ou service des affaires sociales) qui est responsable. Dans quelques rares cas, le travail social en milieu scolaire dépend uniquement du domaine de la formation : dans deux communes (7 %), la conduite incombe aux représentantes et représentants du domaine de la formation – direction d'école, commission scolaire ou syndicat de communes pour le degré secondaire. Un peu plus souvent, à savoir dans quatre secteurs (14 %), la subordination est partagée, en ce sens que la conduite opérationnelle et administrative se répartit entre plusieurs services ou personnes (p. ex. domaine social et domaine de la formation).

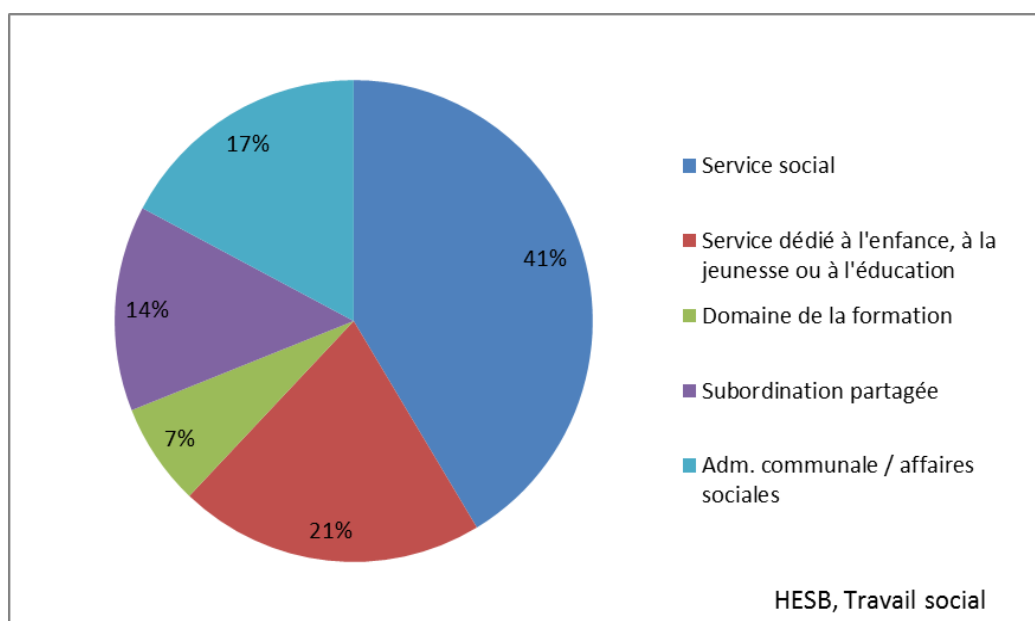


Figure 5 : Rattachement du travail social en milieu scolaire dans les différents secteurs (n = 28)



4 Résumé et conclusion

Le présent rapport présente les résultats du premier monitoring réalisé sur l'offre de travail social en milieu scolaire existante dans le canton de Berne. Il donne en particulier des informations sur des aspects essentiels concernant la structure et la prise en charge de ces activités dans les différentes communes bernoises. La date de référence pour toutes les indications est le 31 décembre 2012.

En 1972, la Ville de Berne a introduit pour la première fois une offre de travail social en milieu scolaire dans le canton. D'autres offres ont suivi, plus particulièrement depuis l'année 2004. Comme l'a montré un précédent état de situation à propos du travail social en milieu scolaire dans le canton, dix communes disposaient, à la fin de 2006, d'une offre appelée explicitement travail social en milieu scolaire (Neuenschwander, Iseli et. al, 2007) ; à l'époque, quelques projets d'introduction étaient également planifiés. Le nouveau monitoring montre que les initiatives d'introduction du travail social en milieu scolaire se sont intensifiées ces six dernières années et que ce service s'est de plus en plus implanté sur le territoire cantonal. A la fin de l'année 2012, 58 communes du canton de Berne octroyaient un accès à une offre de travail social en milieu scolaire, ce qui correspondait à 15 pour cent des communes. Ainsi, environ 43 000 élèves ou 45 pour cent des enfants et adolescents bernois en âge de scolarité bénéficiaient de ces prestations. D'autres mises en œuvre décidées ou planifiées en 2013 indiquent que le travail social en milieu scolaire connaîtra son plus fort essor entre 2013 et 2015. Le nombre de communes proposant une offre de travail social en milieu scolaire va pratiquement doubler dans les deux à trois prochaines années. Toutefois, il faut partir du principe que la situation en matière de prise en charge restera différente d'une région à l'autre. Actuellement, les offres se concentrent en particulier dans les régions de Berne-Mittelland, Thune et Emmental.

Le travail social en milieu scolaire traite les besoins et les problèmes des élèves de toutes classes d'âge ainsi que du corps enseignant des divers degrés scolaires. Dans la majorité des cas (38 communes, 66 %), le travail social en milieu scolaire sert des prestations à tous les degrés scolaires, école enfantine comprise. Les communes importantes en particulier, qui disposent généralement d'une prise en charge intégrée ou combinée, mettent aujourd'hui à disposition une offre généralisée. Si l'on pense que la volonté d'assurer une prévention joue un rôle prépondérant dans l'introduction du travail social en milieu scolaire, il est logique et juste de proposer cette offre à tous les degrés scolaires (Neuenschwander, Iseli et. al, 2007 ; 25). Il est cependant impossible de dire dans quelle mesure l'un ou l'autre degré est quand même jugé prioritaire dans les écoles.

Fin 2012, on dénombrait dans le canton de Berne 82 travailleuses et travailleurs sociaux pour 47 équivalents plein temps. Sur l'ensemble des 29 secteurs, la densité moyenne de prise en charge était de 920 élèves par poste à plein temps, ce qui dépasse la valeur supérieure recommandée par le canton (600 à 900 élèves) pour un modèle intégré. Etant donné que, depuis quelques années, des communes de petite taille commencent aussi à offrir de plus en plus des prestations de travail social en milieu scolaire sous forme ambulatoire, la densité moyenne de prise en charge dans le canton de Berne a diminué, ce qui signifie qu'à chaque poste à plein temps correspond un plus grand nombre d'élèves. Fin 2006, on comptait encore 862 élèves par poste à plein temps. A l'intérieur même d'un secteur, on observe aussi de nettes différences quant aux ressources prévues pour les écoles. Les communes-sièges disposent en général d'une prise en charge du travail social en milieu scolaire sensiblement meilleure que celle des communes affiliées. Par ailleurs, nous avons observé des lacunes en matière de prise en charge dans 20 communes. Dans les modèles ambulatoires en particulier, le nombre d'élèves pris en charge ou alors le nombre d'écoles est trop élevé par rapport aux ressources en personnel affectées au travail social en milieu scolaire. Il y a donc un risque de dispersion, auquel sont surtout exposés les secteurs comprenant un grand nombre de communes affiliées. Ces goulets d'étranglement en matière de prise en charge sont toutefois à relativiser du fait que, dans la majorité des cas, il s'agit de communes comptant moins de 100 élèves.

Sur le plan organisationnel et administratif, le travail social en milieu scolaire est le plus souvent rattaché à



un service social (dans 41 % des communes). Celui-ci étant proche du domaine de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et jouissant des compétences professionnelles nécessaires, cette forme d'organisation est évidente. Il en va de même pour les services spécialisés dédiés à l'enfance, à la jeunesse ou à l'éducation. 21 pour cent des communes ont indiqué que la responsabilité du travail social en milieu scolaire relevait d'un tel service, soit autant que celles qui ont mentionné avoir confié cette responsabilité à la commune. En revanche, le rattachement du travail social en milieu scolaire au domaine de la formation ou à plusieurs services (subordination partagée) est plus rare. Ces formes d'organisation ont eu tendance à diminuer ces dernières années.

En ce qui concerne la conduite opérationnelle du travail social en milieu scolaire, la situation est moins évidente. Au cours de l'enquête, nous avons parfois eu l'impression que certaines des personnes interrogées ne savaient pas qui, finalement, était responsable du travail social en milieu scolaire. Ceci est en partie dû au fait que la subordination dans les communes n'est pas totalement claire. En outre, dans quelques communes, les ressources affectées à la conduite opérationnelle ne sont pas nettement définies. Cela montre peut-être que les communes n'accordent pas une grande priorité à la conduite du travail social en milieu scolaire ainsi qu'à la gestion des relations avec les écoles et d'autres institutions du domaine social. Il n'a pas été possible de déterminer le nombre exact de postes affectés à la conduite du travail social en milieu scolaire dans le canton de Berne.



5 Bibliographie

Iseli, D. & Grossenbacher, S. (2013). *Travail social en milieu scolaire : Lignes directrices pour son introduction et sa mise en œuvre*. Berne : Direction de l'instruction publique du canton de Berne. 3^e édition : avril 2013.

www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten_volksschule/kindergarten_volksschule/schulsozialarbeit/leitfaden.assetref/content/dam/documents/ERZ/AKVB/fr/15_Schulsozialarbeit/SSA_leitfaden_f.pdf (dernière visite le 16.01.2014)

Neuenschwander, P.; Iseli, D.; Stohler, R. ; avec la collaboration de Fuchs, C. (2007). *Bestandesaufnahme der Schulsozialarbeit im Kanton Bern*. Berne : Haute école spécialisée bernoise, Travail social.

www.soziale-arbeit.bfh.ch/de/forschung/publikationen/sozialisation_und_resozialisierung.html (dernière visite le 16.01.2014)

Annexe

Offres de travail social en milieu scolaire proposées dans le canton de Berne

Secteur	Belp	Berne	Bienne
Nombre de communes	1	1	1
Communes	Belp	Berne	Bienne
Population résidante permanente ⁴	11 103	127 468	52 328
Nombre d'élèves par site scolaire ⁵	1 161	8 781	5 287
Nombre d'élèves pris en charge	1 161	8 781	4 343
Indice social scolaire ⁶	1,38	1,60	1,70
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés	Degrés primaire et secondaire I
Forme de prise en charge	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée
Rattachement	Service social	Service spécialisé (Direction de la formation, des affaires sociales et du sport/service de la santé)	Double subordination à l'intérieur de la Direction de la formation, de la culture et du sport
Nombre de collaborateurs/trices	2	13	6
Total de pourcentages de poste	100	780	420
Pourcentages de poste affectés à la conduite	Non définis	80	40
Pourcentages de poste excepté la conduite	100	700	380
Densité de prise en charge dans le secteur ⁷	1 161	1 254	1 143
Pourcentages de poste dans la commune	100	700	380
Densité de prise en charge dans la commune	1 161	1 254	1 143

⁴ STATPOP : population résidante permanente au 31.12.2012, chiffres provisoires du 24.04.13 de l'Office fédéral de la statistique

⁵ Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements publics de la scolarité obligatoire durant l'année scolaire 2012-2013, chiffres non publiés de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne

⁶ Pool de leçons pour les mesures pédagogiques particulières du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2015, Direction de l'instruction publique du canton de Berne. L'indice social scolaire est calculé au moyen de diverses valeurs pondérées : la proportion d'élèves allophones, la proportion de chômeurs (plus de 15 ans) dans le commune, le nombre d'immeubles à faible occupation et la proportion d'habitants vivant depuis plus de cinq ans à la même adresse. L'indice social scolaire peut se situer entre 1,0 au minimum et 1,7 au maximum.

⁷ La densité de prise en charge correspond au nombre d'élèves prise en charge par poste à plein temps de travail social en milieu scolaire.



Secteur	Bödeli				
Nombre de communes	4				
Communes		Bönigen	Interlaken	Matten	Unterseen
Population résidante permanente	17 316	2 475	5 504	3 775	5 562
Nombre d'élèves par site scolaire	1 585	218	532	311	524
Nombre d'élèves pris en charge	1 585	218	532	311	524
Indice social scolaire		1,15	1,61	1,34	1,43
Degrés concernés par la prise en charge		Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge		Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire	Intégrée
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée déterminée				
Rattachement	Modèle de commune-siège avec commission spécialisée				
Nombre de collaborateurs/trices	3				
Total de pourcentages de poste	240				
Pourcentages de poste affectés à la conduite	20				
Pourcentages de poste excepté la conduite	220				
Densité de prise en charge dans le secteur	720				
Pourcentages de poste dans la commune		30	80	40	70
Densité de prise en charge dans la commune		727	665	778	749



Secteur	Berthoud			Heimberg
Nombre de communes	2			1
Communes		Berthoud	Oberburg	Heimberg
Population résidante permanente	18 575	15 652	2 923	6 464
Nombre d'élèves par site scolaire	1 886	1 567	319	611
Nombre d'élèves pris en charge	1 886	1 567	319	611
Indice social scolaire		1,39	1,36	1,34
Degrés concernés par la prise en charge		Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge		Intégrée et ambulatoire	Intégrée	Intégrée et ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée			En cours pour une durée indéterminée
Rattachement	Service de l'enfance et de la jeunesse			Service social
Nombre de collaborateurs/trices	4			1
Total de pourcentages de poste	225			70
Pourcentages de poste affectés à la conduite	15			5
Pourcentages de poste excepté la conduite	210			65
Densité de prise en charge dans le secteur ⁸	898			940
Pourcentages de poste dans la commune		170	40	65
Densité de prise en charge dans la commune		922	798	940

⁸ La densité de prise en charge correspond au nombre d'élèves pris en charge par poste à plein temps de travail social en milieu scolaire.



Secteur	Hilterfingen			Hindelbank				
Nombre de communes	2			4				
Communes		Hilterfingen	Oberhofen	Hindelbank	Krauchthal	Bäriswil	Mötschwil	
Population résidante permanente	6 427	4 061	2 366	5 644	2 165	2 321	1 024	134
Nombre d'élèves par site scolaire	657	414	243	557	311	173	73	Néant
Nombre d'élèves pris en charge	657	414	243	557	311	173	73	Néant
Indice social scolaire		1,27	1,34		1,26	1,21	1,21	1,13
Degrés concernés par la prise en charge		Tous les degrés	Tous les degrés		Tous les degrés	Ecole enfantine et degré primaire	Ecole enfantine et degré primaire	Ecole enfantine et degré primaire
Forme de prise en charge		Ambulatoire	Ambulatoire		Intégrée	Intégrée	Ambulatoire	Ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée			En cours pour une durée déterminée				
Rattachement	Double subordination : paroisse et service social			Service social				
Nombre de collaborateurs/trices	1			1				
Total de pourcentages de poste	42			85				
Pourcentages de poste affectés à la conduite	2			5				
Pourcentages de poste excepté la conduite	40			80				
Densité de prise en charge dans le secteur	1 643			696				
Pourcentages de poste dans la commune		Néant	Néant		45	25	8	2
Densité de prise en charge dans la commune		Néant	Néant		691	692	913	Néant



Secteur	Ittigen	Jegenstorf				
Nombre de communes	1	4				
Communes	Ittigen		Jegenstorf	Münchringen	Zuzwil	Iffwil
Population résidante permanente	10 993	6 382	4 773	620	578	411
Nombre d'élèves par site scolaire	944	729	591	14	87	37
Nombre d'élèves pris en charge	944	626	591	14	21	Néant
Indice social scolaire	1,48		1,25	1,01	1,04	1,06
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés		Tous les degrés	Tous les degrés	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I
Forme de prise en charge	Intégrée et ambulatoire		Intégrée	Intégrée et ambulatoire	Intégrée	Intégrée
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée				
Rattachement	Service social	Commune, affaires sociales				
Nombre de collaborateurs/trices	4	1				
Total de pourcentages de poste	175	70				
Pourcentages de poste affectés à la conduite	10	Non définis				
Pourcentages de poste excepté la conduite	165	70				
Densité de prise en charge dans le secteur	572	894				
Pourcentages de poste dans la commune	165		Néant	Néant	Néant	Néant
Densité de prise en charge dans la commune	572		Néant	Néant	Néant	Néant



Secteur
Nombre de communes
Communes
Population résidante permanente
Nombre d'élèves par site scolaire
Nombre d'élèves pris en charge
Indice social scolaire
Degrés concernés par la prise en charge
Forme de prise en charge
Degré de mise en œuvre
Rattachement
Nombre de collaborateurs/trices
Total de pourcentages de poste
Pourcentages de poste affectés à la conduite
Pourcentages de poste excepté la conduite
Densité de prise en charge dans le secteur
Pourcentages de poste dans la commune
Densité de prise en charge dans la commune

Kehrsatz			
3			
	Kehrsatz	Wald	Niedermuhlern
5 764	4 120	1 183	461
612	478	83	51
612	478	83	51
	1,39	1,10	1,08
	Tous les degrés	Ecole enfantine et degré primaire	Tous les degrés
	Intégrée	Ambulatoire	Ambulatoire
En cours pour une durée indéterminée			
Double subordination : commune et direction des écoles			
1			
50			
Non définis			
50			
1 224			
	Néant	Néant	Néant
	Néant	Néant	Néant

Kirchberg		
9		
	Kirchberg	Aefligen
13 137	5 670	1 080
1 358	682	90
763	682	9
	1,35	1,16
	Tous les degrés	Seulement degré secondaire I
	Intégrée et ambulatoire	Ambulatoire
En cours pour une durée indéterminée		
Service social		
2		
70		
Non définis		
70		
1 090		
	50	Néant
	1 364	Néant



Secteur	Ersigen	Kernenried	Lyssach	Niederösch	Oberösch	Rüdtligen-Alchenflüh	Rüti bei Lyssach
Nombre de communes							
Communes							
Population résidante permanente	1 640	455	1 427	240	110	2 352	163
Nombre d'élèves par site scolaire	166	55	126	44	Néant	195	Néant
Nombre d'élèves pris en charge	20	Néant	12	Néant	Néant	40	Néant
Indice social scolaire	1,05	1,06	1,13	1,00	Néant	1,42	Néant
Degrés concernés par la prise en charge	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I	Seulement degré secondaire I
Forme de prise en charge	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire
Degré de mise en œuvre							
Rattachement							
Nombre de collaborateurs/trices							
Total de pourcentages de poste							
Pourcentages de poste affectés à la conduite							
Pourcentages de poste excepté la conduite							
Densité de prise en charge dans le secteur							
Pourcentages de poste dans la commune	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Densité de prise en charge dans la commune	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant



Secteur	Köniz	Lengnau	Lyss ⁹					
Nombre de communes	1	1	20					
Communes	Köniz	Lengnau		Lyss	Aarberg	Bargen	Büetigen	
Population résidante permanente	39 371	4628	47 178	14 075	4 178	985	799	
Nombre d'élèves par site scolaire	3 516	427	5 083	1 453	658	94	61	
Nombre d'élèves pris en charge	3 516	427	5 083	1 453	658	94	61	
Indice social scolaire	1,38	1,34		1,42	1,30	1,12	1,09	
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés		Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	
Forme de prise en charge	Intégrée	Intégrée et ambulatoire		Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée déterminée	En cours pour une durée indéterminée					
Rattachement	Double subordination : direction des écoles et service prévention	Service de l'enfance et de la jeunesse ou des écoles	Service de l'enfance et de la jeunesse					
Nombre de collaborateurs/trices	9	1	8					
Total de pourcentages de poste	510	53	550					
Pourcentages de poste affectés à la conduite	40	3	Non définis					
Pourcentages de poste excepté la conduite	470	50	550					
Densité de prise en charge dans le secteur	748	854	924					
Pourcentages de poste dans la commune	470	50		Néant	Néant	Néant	Néant	
Densité de prise en charge dans la commune	748	854		Néant	Néant	Néant	Néant	

⁹ Lyss ne dispose pas d'une offre de travail social en milieu scolaire au sens strict et n'a pas été prise en considération dans les évaluations du rapport. Par souci d'exhaustivité, nous indiquons ici les prestations comparables du service de l'enfance et de la jeunesse qui sont directement destinées aux écoles.



Secteur	Bühl	Büren	Diessbach	Dotzigen	Grossaffoltern	Jens	Kallnach	Kappelen
Nombre de communes								
Communes								
Population résidante permanente	416	3 356	914	1 388	2 813	674	1 611	1 326
Nombre d'élèves par site scolaire	Néant	393	109	214	226	51	144	139
Nombre d'élèves pris en charge	Néant	393	109	214	226	51	144	139
Indice social scolaire	Néant	1,24	1,10	1,17	1,07	1,01	1,11	1,14
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire
Degré de mise en œuvre								
Rattachement								
Nombre de collaborateurs/trices								
Total de pourcentages de poste								
Pourcentages de poste affectés à la conduite								
Pourcentages de poste excepté la conduite								
Densité de prise en charge dans le secteur								
Pourcentages de poste dans la commune	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Densité de prise en charge dans la commune	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant



Secteur
Nombre de communes
Communes
Population résidante permanente
Nombre d'élèves par site scolaire
Nombre d'élèves pris en charge
Indice social scolaire
Degrés concernés par la prise en charge
Forme de prise en charge
Degré de mise en œuvre
Rattachement
Nombre de collaborateurs/trices
Total de pourcentages de poste
Pourcentages de poste affectés à la conduite
Pourcentages de poste excepté la conduite
Densité de prise en charge dans le secteur
Pourcentages de poste dans la commune
Densité de prise en charge dans la commune

Oberwil	Pieterlen	Radelfingen/ Dettligen	Rapperswil	Seedorf	Walperswil	Wengi	Worben
804	3 818	1 198	2 106	2 968	936	604	2 209
91	386	65	391	241	119	71	177
91	386	65	391	241	119	71	177
1,00	1,44	1,06	1,07	1,11	1,06	1,07	1,24
Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant



Secteur	Moosseedorf	Münchenbuchsee	Münsingen	Muri bei Bern
Nombre de communes	1	1	1	1
Communes	Moosseedorf	Münchenbuchsee	Münsingen	Muri bei Bern
Population résidante permanente	3 644	9 751	11 055	12 674
Nombre d'élèves par site scolaire	378	1 014	1 297	1 002
Nombre d'élèves pris en charge	378	1 014	1 297	1 002
Indice social scolaire	1,42	1,40	1,30	1,28
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge	Intégrée	Intégrée	Intégrée	Intégrée et ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée
Rattachement	Commune	Commune	Service de l'enfance et de la jeunesse	Service social
Nombre de collaborateurs/trices	2	2	2	3
Total de pourcentages de poste	70	130	150	180
Pourcentages de poste affectés à la conduite	Non définis	Non définis	10	Non définis
Pourcentages de poste excepté la conduite	70	130	140	180
Densité de prise en charge dans le secteur	540	780	926	557
Pourcentages de poste dans la commune	70	130	140	180
Densité de prise en charge dans la commune	540	780	926	557



Secteur	Oberdiessbach					
Nombre de communes	5					
Communes		Oberdiessbach	Linden	Bleiken	Brenzikofen	Herbligen
Population résidante permanente	5 882	3 084	1 308	391	521	578
Nombre d'élèves par site scolaire	722	420	151	41	56	54
Nombre d'élèves pris en charge	683	420	151	41	56	54
Indice social scolaire		1,21	1,00	1,13	1,18	1,13
Degrés concernés par la prise en charge		Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge		Intégrée et ambulatoire	Intégrée	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée déterminée					
Rattachement	Service social					
Nombre de collaborateurs/trices	1					
Total de pourcentages de poste	90					
Pourcentages de poste affectés à la conduite	10					
Pourcentages de poste excepté la conduite	80					
Densité de prise en charge dans le secteur	854					
Pourcentages de poste dans la commune		50	15	5	5	5
Densité de prise en charge dans la commune		840	1007	820	1120	1 080



Secteur	Ostermundigen	Schwarzenburg	Spiez	Steffisburg
Nombre de communes	1	1	1	1
Communes	Ostermundigen	Schwarzenburg	Spiez	Steffisburg
Population résidante permanente	15 868	6 770	12 551	15 507
Nombre d'élèves par site scolaire	1 344	807	1 225	1 446
Nombre d'élèves pris en charge	1 344	693	1 225	1 446
Indice social scolaire	1,52	1,13	1,26	1,36
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Degrés primaire et secondaire I	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge	Intégrée	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée
Rattachement	Service spécialisé (Office des mineurs)	Service social	Service social	Service social
Nombre de collaborateurs/trices	4	1	3	2
Total de pourcentages de poste	230	83	170	175
Pourcentages de poste affectés à la conduite	20	3	10	15
Pourcentages de poste excepté la conduite	210	80	160	160
Densité de prise en charge dans le secteur	640	866	766	904
Pourcentages de poste dans la commune	210	80	160	160
Densité de prise en charge dans la commune	640	866	766	904



Secteur	Thoune	Uetendorf	Urtenen-Schönbühl
Nombre de communes	1	1	1
Communes	Thoune	Uetendorf	Urtenen-Schönbühl
Population résidante permanente	42 716	5 929	5 888
Nombre d'élèves par site scolaire	3 820	650	541
Nombre d'élèves pris en charge	3 820	650	541
Indice social scolaire	1,39	1,18	1,51
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire	Intégrée
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée indéterminée
Rattachement	Service de l'enfance et de la jeunesse	Service social	Commune, service de la formation
Nombre de collaborateurs/trices	7	1	1
Total de pourcentages de poste	450	65	100
Pourcentages de poste affectés à la conduite	30	5	Non définis
Pourcentages de poste excepté la conduite	420	60	100
Densité de prise en charge dans le secteur	910	1 083	541
Pourcentages de poste dans la commune	420	60	100
Densité de prise en charge dans la commune	910	1 083	541



Secteur	Wichtrach					
Nombre de communes	5					
Communes		Wichtrach	Oppligen	Mühledorf	Kirchdorf	Gerzensee
Population résidante permanente	7 076	4 089	664	258	881	1 184
Nombre d'élèves par site scolaire	849	582	61	13	69	124
Nombre d'élèves pris en charge	808	582	61	13	69	83
Indice social scolaire		1,26	1,16	1,05	1,07	1,12
Degrés concernés par la prise en charge		Tous les degrés	Ecole enfantine et degré primaire	Ecole enfantine et degré primaire	Ecole enfantine et degré primaire	Ecole enfantine et degré primaire
Forme de prise en charge		Intégrée et ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire	Ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée					
Rattachement	Syndicat scolaire					
Nombre de collaborateurs/trices	1					
Total de pourcentages de poste	65					
Pourcentages de poste affectés à la conduite	10					
Pourcentages de poste excepté la conduite	55					
Densité de prise en charge dans le secteur	1 469					
Pourcentages de poste dans la commune		50	2	1	1	1
Densité de prise en charge dans la commune		1 164	3 050	1 300	6 900	8 300



Secteur	Worb	Zollikofen
Nombre de communes	1	1
Communes	Worb	Zollikofen
Population résidante permanente	11 324	9 975
Nombre d'élèves par site scolaire	1 084	1 024
Nombre d'élèves pris en charge	1 084	1 024
Indice social scolaire	1,33	1,49
Degrés concernés par la prise en charge	Tous les degrés	Tous les degrés
Forme de prise en charge	Intégrée et ambulatoire	Intégrée et ambulatoire
Degré de mise en œuvre	En cours pour une durée indéterminée	En cours pour une durée déterminée
Rattachement	Service social	Direction des écoles
Nombre de collaborateurs/trices	2	1
Total de pourcentages de poste	140	100
Pourcentages de poste affectés à la conduite	10	10
Pourcentages de poste excepté la conduite	130	90
Densité de prise en charge dans le secteur	834	1 138
Pourcentages de poste dans la commune	130	90
Densité de prise en charge dans la commune	834	1 138